



Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères

Lettre d'information N° 1 - Septembre 2007

La campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères lancée par l'ADEME à la demande du Ministère chargé de l'écologie dans le cadre du Plan national de Prévention de la production des déchets, va se dérouler de septembre 2007 jusqu'à fin 2008. Cette lettre d'information est destinée à informer les 100 collectivités tirées au sort du déroulement de cette campagne. Je profite de ce premier numéro pour remercier l'ensemble des présidents des EPCI et des maires des communes qui ont accepté de collaborer à cette opération dont les résultats permettront de connaître avec précision la composition des ordures ménagères au niveau national. Ces données seront utiles tant pour orienter les décisions sur la politique déchet que pour optimiser les techniques de valorisation et de traitement et pour aider les choix techniques et organisationnels locaux.

Cette lettre d'information vous parviendra régulièrement jusqu'à fin 2008. En cas d'interrogation particulière, n'hésitez pas à contacter l'un des responsables indiqués ci-dessous.

Daniel BEGUIN

Directeur Déchets et Sols / ADEME

Contexte

Cette campagne, pilotée par le MEDAD, l'AMF, la FNADE et Eco-Emballages, fera suite à la première campagne de 1993. Les 100 communes ont été tirées au sort selon le type d'habitat afin d'avoir une bonne représentativité des caractérisations effectuées au niveau national. Sur chaque commune, seront caractérisés les déchets provenant de chaque type de collecte (collecte des ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives et collecte en déchèterie). L'ensemble des opérations de caractérisation sera mené par un prestataire mandaté par l'ADEME. La carte des communes tirées au sort se trouve au verso de cette lettre d'information.

Prestataires retenus

Suite à un appel d'offres européen, les prestataires suivants ont été retenus

Assistance à maîtrise d'ouvrage :
ANTEA

Maîtrise d'œuvre :

Région 2 : nord-ouest de la France
Veolia environnement

Région 3 : nord-est de la France
Triselec Lille

Région 4 : sud-ouest de la France
Fairtec / Verdicité

Région 5 : sud-est de la France
Fairtec / Verdicité

Région 6 : Ile de France
Veolia environnement

Analyses physico-chimiques :
Laboratoire SOCOR

Planning

L'ensemble des collectivités exerçant une compétence déchets auprès des 100 communes tirées au sort va être contacté, à partir de mi-septembre et sur une période de 2 mois, par le bureau d'études assurant la maîtrise d'œuvre sur la zone géographique de la commune. Ce premier contact téléphonique permettra de détailler l'ensemble du dispositif de gestion des déchets présent sur la commune afin de préparer au mieux la phase opérationnelle. Les opérations de caractérisation sur le terrain débuteront à partir de mi-novembre sur une période de 6 mois. Pour préparer au mieux l'entretien téléphonique, un questionnaire sera envoyé préalablement à chacune des collectivités locales.

Contact

ADEME :	Erwann FANGEAT	02 41 20 43 43
ANTEA :	Alexandra MONTEIRO	01 57 63 13 53
VEOLIA :	Marc POU CET	01 46 69 30 00
FAIRTEC :	Lalatiana RAVELOJAONA	01 30 98 12 76
VERDICITE :	Vincent DESVALOIS	01 56 93 36 52
TRISELEC :	Anne France YABES	03 20 69 99 99

erwann.fangeat@ademe.fr

a.monteiro@antea-ingenierie.fr

marc.poucet@veolia-proprete.fr

lalatiana.ravelojaona@sita.fr

v.desvalois@verdicite.com

yabes@triselec.com



Implantation des 100 communes tirées au sort et répartition géographique des 5 régions

